

Le cinéma

Autor(en): **Bonard, S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **29 (1941)**

Heft 595

PDF erstellt am: **04.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264166>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tion de compétences préoccupait dans certains cantons les organisations féminines, alors que, — autre preuve de notre diversité fédérative ! — elle ne touchait pas la Suisse romande. Du moins, en ce qui concerne Genève, le S. A. F. étant une des Commissions du Centre de Liaison, qui l'a créé, les relations et la collaboration sont chose toute naturelle et facile; et comme les représentantes de Vaud et de Neuchâtel n'ont pas fait entendre leur voix dans cette discussion, il y a lieu de supposer que ce problème ne concerne pas non plus ces cantons.

Le second sujet à l'ordre du jour était celui dont on parle partout beaucoup actuellement, soit la protection de la famille. M^{lle} Emma Steiger (Zurich), chargée de le traiter, a immédiatement déclaré vouloir s'en tenir à l'aspect économique du problème, déjà suffisamment vaste ! et a présenté un exposé très clair, d'abord des difficultés matérielles que le renchérissement continu de la vie créée pour la famille même peu nombreuse (une enquête faite à Lausanne a prouvé qu'avec les revenus actuels, la naissance du 2^{me} enfant déséquilibre déjà le budget!), puis des méthodes envisagées pour remédier à ces difficultés. S'élevant avec raison contre les moyens d'assistance, qui marquent du sceau de l'indigence ceux qui se trouvent obligés d'y recourir, M^{lle} Steiger a fait une distinction entre les mesures à appliquer immédiatement pour remédier à des situations souvent désespérées, et les mesures de base, qui transformeraient nombre de nos dispositions financières actuelles, en soulageant par exemple la famille de certaines charges (écolages complètement gratuits, contribution aux loyers, gratuité des soins médicaux et dentaires, etc.) M^{lle} Steiger s'est montrée partisan fervente du système des allocations familiales, qui, à notre surprise, paraissent nouveau à plusieurs de nos Confédérées, alors qu'il est une vieille connaissance pour les fidèles lecteurs de ce journal, qui n'ont pas oublié les études et les campagnes menées dès 1925 sur le terrain international par Miss Eleanor Rathbone

notamment, et sur le terrain national par M^{lle} Gerhard à la tête d'une Commission créée sur l'initiative de l'Association suisse pour le Suffrage avec le concours de l'Alliance nationale.

Un échange de vues intéressant s'engagea à la suite de cet exposé, et diverses questions furent mises en avant: opposition aux allocations familiales des groupements ouvriers qui craignent qu'elles ne contribuent à faire baisser les salaires, possibilité de les remplacer par une assurance-maternité, place à réserver à la mère de famille dans le paiement de ces allocations, relations avec le principe féministe que le travail ménager de la femme mérite salaire, etc. Et bien entendu, il fut relevé que, si la protection économique de la famille est indispensable, sa défense spirituelle doit aussi jouer un rôle important dans nos préoccupations de l'heure.

...Pendant tout ce temps, le plus merveilleux soleil de juin inondait les jardins fleuris et les nobles avenues bordées de vieux arbres de l'Engel, où le *Frauenbund* bernois avait eu la charmante idée de nous accueillir. A lui et à sa présidente, M^{lle} Neuschwander, tous nos remerciements pour l'organisation et la direction de cette intéressante journée. E. Gd.

Around du 650^{me} anniversaire de la Confédération

Le Mouvement Féministe nous a appris que, dans le Comité d'organisation créé pour célébrer le 650^{me} anniversaire de la Confédération, se trouve une femme seulement, M^{lle} Hélène Stucki, professeur à Berne. C'est peu, une femme pour représenter deux millions et quelques milliers de femmes. Le Comité constitué sous la présidence de M. Paul Perret, conseiller d'Etat, pour célébrer ce bel anniversaire dans le canton de Vaud, ne comprend aucune femme. Dix-sept hommes se

conances, aller travailler dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel où l'on demande de nombreuses volontaires. Nous pouvons donner des renseignements à celles qui désirent aller en Suisse-allemande.

Vous toutes, qui désirez participer à la bataille des champs, inscrivez-vous au bureau du Service auxiliaire féminin, 22, rue Etienne-Dumont, les lundi et mercredi de 14 à 16 h. ou bien écrivez-nous. Nous serons heureuses de vous donner les renseignements que vous désirez.

Une fois inscrites, vous faites partie du S. A. F. Nous vous demandons alors de faire consciencieusement le travail pour lequel vous vous êtes engagées. Nous désirons que là où les S. A. F. sont employées, elles laissent une impression, non pas d'amateurs, mais de femmes qui aident vraiment et qui comprennent ce qu'est le travail.

Les personnes qui ne peuvent s'inscrire au S. A. F. mais désirent participer à son activité pourront verser un don à notre compte de chèques N° 1. 7861. Nous leurs en serons très reconnaissantes car notre secrétariat ne subsiste que grâce à la générosité de nos amis.

I. DE RHAM, présidente.
D. GARDY, secrétaire.

Aide féminine à la campagne dans le canton de Genève

Le Service auxiliaire féminin fait un appel aux femmes et jeunes filles désirant travailler comme volontaires à la campagne. Il n'est pas indispensable d'être expertes en agriculture pour secourir les paysannes. Celles qui peuvent aider au ménage, garder les enfants croqués ou raccommodeur seront très appréciées.

Pour le placement dans la campagne genevoise, le S. A. F. est en rapport avec le Département d'Agriculture. Grâce à celui-ci, nous avons pu contracter une assurance collective accidents et responsabilité civile. Seules les travailleuses bénévoles placées par le S. A. F. ont droit à cette assurance. Nous demandons à l'employeur 60 ct. par jour et par personne. Cette somme est destinée à payer l'assurance, des indemnités éventuelles de déplacement, et une petite partie de nos frais de bureau.

Les agricultrices qui désirent avoir une aide volontaire doivent s'adresser à la correspondante que nous avons dans chaque village et qui nous transmet les demandes de service. Nous cherchons aussi des personnes qui voudraient, pendant une partie de leurs va-

se lit fort agréablement, l'histoire de Brigitte porte à une intensité saisissante ce caractère d'inexpliqué, de fatalisme primitif et grandiose qui replace l'homme dans la nature, non comme le maître conscient des choses, mais comme l'obscur serviteur d'un destin dont il ne saurait percer le secret. Parce que l'être humain peut se poser des questions, parce que, en lui, une force mystérieuse lui permet d'imaginer autre chose que la réalité, l'acceptation toute simple de la servitude naturelle prend, sans qu'il soit besoin de le dire, une étrange grandeur, et peut donner l'impression d'une sorte de collaboration au plan éternel de Dieu.

Le livre qui nous inspire ces réflexions est dû à la plume d'une femme écrivain de la Suisse allemande. La vie d'une humble servante de campagne s'y dessine sous nos yeux depuis le jour où, sur une route poussiéreuse interminable, elle nous apparaît, — traînant derrière elle un enfant en pleurs, — revenant, pauvre fille abandonnée, dans la ferme où, dès son enfance, elle a été servante. On l'accueille. Le fils de la maison est content de son retour, mais la présence de l'enfant l'empêche de suivre son goût. Il n'épouse point la servante. Il rôde à droite et à gauche, donne un enfant à une voisine qui meurt en couches. Il est lui-même mystérieusement tué dans un bois et peu après un autre enfant, une petite fille, est déposé à la porte de la ferme. Brigitte a vu mourir son propre enfant, elle a fermé les yeux de la fermière, maintenant elle accomplit auprès du vieux paysan tous les travaux de la ferme et, par la force des choses, elle devient la mère adoptive des deux enfants illégitimes. Cependant la fillette s'enfuit avec des bohémiens.

Le Cinéma

« La petite Gilberte, Gilberte de Courgenay — qui connaît 300 000 soldats et tous les officiers — ceux qui n'ont pas fait la mobilisation de 1914-1918 avaient appris à la connaître par la chanson que le barde Haans in der Gand a chantée sous tous les cieux de Suisse, en s'accompagnant de son luth. Aujourd'hui grâce au film, qui pénètre partout et atteint toutes les classes de la population, c'est la Suisse entière qui chante la petite Gilberte et évoque celle qui illumina le séjour forcé de ceux qui « couvraient la frontière » quelque part dans le Jura bernois.

Gilberte de Courgenay, publié sous le patronage du Don National, avec le concours d'acteurs suisses, — et si peu acteurs, — est une réussite qui prouve pour la deuxième fois que nous pouvons avoir une production cinématographique, à la condition de l'adapter à notre vie et à nos mœurs. Rapt, d'après La séparation des races, de Ramuz, est un beau film tourné en Valais, mais joué par des acteurs français, et cela n'a pas été sans fâcheuses concessions au goût du public français. Le fusilier Wipf, était un peu ennuyé. Le brigadier Studer est un excellent film policier utilisant nos sites et nos moyens; Gilberte de Courgenay est proche parent de cette production, non seulement parce qu'on y retrouve tel ou tel acteur, mais parce que l'esprit est le même. On y montre des choses de chez nous, des gens de chez nous, pas beaux, même laids, mais nature, parlant leur langue avec leur accent, jouant sans doute un peu trop lentement, — on a toujours le temps, à Berne ou à Zurich comme à Lausanne ! — jouant des scènes qui pourraient être vécues tous les jours et qui, sans doute sont vécues tous les jours. De la réalité, mais pas la plate réalité.

Pas le moindre cabotage dans ce nouveau film patriotique, qui vient à son heure; des soldats gais ou tristes, dociles ou grognons, rouspétant ou pleins d'enthousiasme, pensant à la famille absente, consolés et encouragés par une jolie fille qui sait se faire respecter, qui sert la troupe sans être servile. Quelle leçon pour tant

de soldats de 1914 qui manquent de tenue, et ne peuvent apercevoir des jeunes filles sans être grossiers ou grivois! Ceux de « la dernière guerre » qui ont connu la petite Gilberte sont unanimes à dire le respect qu'elle inspirait, tout en étant gaie, mutine, bonne et compatissante. Le seul reproche qu'on pourrait faire à cette production est la lenteur du dialogue et de certains jeux de scène. On peut louer la photographie, qui est belle; on a su choisir des paysages caractéristiques du Jura, montrer quelques belles fermes, aux grands toits et aux fenêtres peites.

L'intrigue est juste ce qu'il faut pour captiver et retenir l'attention; Gilberte sait s'effacer devant la fiancée de Hasler; quelques larmes, beaucoup de sourires, du courage, et la vie continue. Et Hasler épousera sa fiancée venue le relancer à la frontière. Tout est bien qui finit bien et la morale n'est pas offensée... A la réflexion, on regrette qu'à la petite Gilberte, si fine, si folle, si intelligente, si adroite, soit préférée une « Mädeli » beaucoup moins jolie, beaucoup moins fine, beaucoup moins habile. Et comme cette Tilly héritera un jour d'un grand hôtel à Berne, — et un grand hôtel à Berne, pendant l'autre guerre, c'était une mine d'or — on se demande si Hasler, chef de réception dans cet hôtel, n'a pas choisi à la fois le devoir et l'intérêt bien compris?...

Il faut marquer d'une pierre blanche la bande du Ciné-suisse de la deuxième semaine de juin consacrée à la fondation de la Confédération. C'est presque un documentaire: le Gothard et ses Heuvers naissants, le lac des Quatre Cantons couronné, la révolte des paysans à qui on prend leurs bœufs, leur pain quotidien, la rapacité de l'aigle des Habsbourg, le serment des Trois Suisses! tout cela indiqué très sobrement, sans phrases vaines, sans qu'un citoyen quelconque soit appelé à dire des choses encore plus quelconques. Une vision forte, dure comme du granit, solide comme un pacte confédéral. Quelque chose qui va droit au cœur.

S. BONARD.

soit mis au travail, du moins nous voulons le croire. Dans cette liste, il n'y a pas la moindre place pour une petite ou une grande mère de famille, pour une petite ou une grande S. C., une de ces S. C. qui ont prêté serment devant le drapeau, pas une de ces femmes qui, depuis toujours, s'occupent du bien du soldat, pas la moindre paysanne, une de celles-là dont on dit qu'elles sont aussi nécessaires à l'indépendance du pays que ceux qui couvrent la frontière.

« Pas de femme, pas de femme », chantait-on dans le *Petit Duc*, c'est aussi le mot d'ordre de nos autorités, semble-t-il. Ou plutôt, ces autorités n'ont pas pensé aux femmes; c'est généralement ce qui se produit. Est-ce ce qui s'est produit cette fois-ci? A une lettre du groupe lausannois pour le suffrage féminin qui déplore cette lacune, M. Perret vient de répondre qu'il s'agit d'hommes chargés de faire la liaison entre les organisateurs de diverses manifestations, c'est pourquoi le grand Comité vaudois ne comprend aucune femme. Bon! Il paraît que nous ne sommes pas de bonnes agentes de liaison. Pour nous consoler, M. Perret nous promet que nous aurons une représentante des associations féminines dans le Comité chargé d'organiser

la journée vaudoise au Grütli. Parfait!...

S. B.

La participation féminine à l'activité militaire en Allemagne et en Angleterre

Un journal américain, *The New-York Times Magazine*, vient de publier sur ce sujet des chiffres qu'il est significatif de relever. Selon ces données, 8 millions de femmes seraient actuellement occupées en Allemagne dans les industries de guerre, toutes ayant été préparées à ce travail, et l'abaissement de la production dans les industries dites de paix ayant libéré une forte proportion de la main d'œuvre féminine, qui a été dirigée sur les usines de munitions et d'appareils de guerre de tout genre.

En Angleterre, le chiffre de celles qui travaillent pour la guerre serait le même, soit 8 millions de femmes entre 15 et 55 ans, alors que les statistiques comptent un total de 12 millions de femmes de cette catégorie d'âge. Elles servent dans la R. A. F., dans l'armée, la marine, les services de protection contre les raids aériens, les transports par camions, etc. Dans les usines, leur nombre s'accroît sans cesse: on compte



Les femmes et les livres

Quelques livres récents

Marie BRETSCHER: *Brigitte la servante*. Version française d'Elisabeth Monastier, 1 vol. avec couverture illustrée, 5 fr. Payot, Lausanne.

Le développement du mécanisme dans le monde moderne, comme aussi l'affinement de la culture intellectuelle, ont provoqué une réaction littéraire vers ce qui est instinctif et non raisonné. Le succès universel des livres de Dostoïevski n'est pas une aventure d'ordre purement artistique, pas plus que la traduction dans toutes les langues de l'épopée paysanne écrite en polonais par Ladislav Reymont. En France, le retour vers ce qui est primordial, conforme à la vie instinctive, non expliqué par l'intelligence, se présente dans des œuvres comme celle de Charles-Louis Philippe ou de Marguerite Audoux, et éclate devant l'immense porte défoncée sur la nature par Jean Giono.

C'est dans ce courant artistique, rebelle à toute logique raisonneuse, que se place l'étrange roman de Marie Bretscher intitulé *Brigitte la servante*. Mise à la portée des lecteurs français par une traduction parfois entachée de gaucheries, mais qui

Le garçon devient maître du domaine, se marie. Brigitte est toujours à son poste, servante du paysan; elle soigne les petits, elle lave, elle cuisine, elle met en ordre, elle travaille à la vigne, plante les pommes de terre et les betteraves. Jamais elle ne cesse de servir, jamais elle ne connaît la satisfaction de ceux qui possèdent quelque chose à eux. Mais cela, on ne nous le dit même pas. Au moment de sa mort, c'est encore la pensée de la vieille paysanne qu'elle a continué à servir bien au-delà de sa mort qui lui revient:

Quand Thérèse lui donna ses gouttes, elle s'éveilla tout à fait, demanda à Christian si c'était dimanche, qu'il prit ainsi le temps de rester assis près d'elle? Mais ses pensées s'embrouillèrent de nouveau.

Elle marchait sur un vaste champ, fraîchement labouré; la terre collait à ses semelles, elle n'avancait que lentement. Très loin, comme à l'issue de la vallée, et cependant assez près pour qu'elle la reconnût, elle voyait la vieille paysanne monter la colline.

Il faut que je la rattrape avant qu'elle arrive en haut, pensa Brigitte. Et l'angoisse de la manquer la saisit. Elle s'efforçait de marcher plus vite, mais ses efforts ne faisaient qu'augmenter son anxiété. Alors la paysanne se retourna et, au même moment, elle se trouva tout près de Brigitte. Seulement, ce n'était plus la paysanne. C'était un visage d'une beauté indicible, et qui disait, tandis que Brigitte cherchait son souffle: — Maintenant, cela suffit.

Et un sourire incomparable illumina l'air. Alors le paysage se transforma, se détacha, se fonda étrangement. Une dernière angoisse saisit le cœur de Brigitte, se dissipa, s'éteignit.

Il ne faut pas chercher dans le roman de Marie Bretscher une suite sensationnelle d'aventures, pas plus qu'une philosophie exprimée de la servitude de vie et de la mort. Ce sont de sim-

ples tableaux qui se forment sous nos yeux dans le cadre changeant des saisons. Chaque lecteur y distingue ce qui est fait pour le frapper, sans que l'auteur ait jamais l'air d'être en cause, sans qu'elle intervienne autrement que pour le choix des détails évoqués.

Profondément humaine par son contenu, extrêmement moderne par son mode de présentation, cette histoire de servante est toute baignée de poésie et revêt par moment une étrange grandeur. M. G.-M.

Noelle HENRY: *Je ne suis pas une héroïne*. Edit. Spes, Lausanne, Avril 1941.

L'auteur de ce livre est une Neuchâteloise. Nous croyons savoir que c'est la première fois que son talent de journaliste est mis au service du roman et nous voulons croire, aussi, que Noelle Henry est très jeune, ce qui permettrait d'excuser l'erreur psychologique, l'espèce d'indécidabilité morale, qui nous semble former la base même de son œuvre.

On nous le dit d'emblée, Erica de Bois-Dauphin n'est pas une héroïne. Ce n'est même pas une honnête fille. La simple raison ne voit en elle qu'une névrosée. Le récit débute au moment où la petite ville de St-Ménéhaut inaugure la statue élevée à la mémoire d'Erica de Bois-Dauphin proclamée « héroïne nationale », abattue à coups de revolver par le gouverneur de la ville pendant l'occupation allemande (nous vivons ici la tragique année de 1917) pour avoir utilement pratiqué l'espionnage.

Si les choses s'étaient réellement passées ainsi, peut-être éprouverions-nous l'émotion nécessaire, l'affreux paradoxe de la guerre nous amenant à